

Commission BATIMENTS COMMUNAUX - LOGEMENTS

Réunion de travail du samedi 12 septembre 2020 – 10h15

Séance n° 1

Membres présents : Bruno LESSAULT, maire , Catherine GUILLAUMIN, Maryvonne BOUQUIN, Thierry DUJON, Jean-Yves GAPIN, Pascal FILLON

Objet : Travaux cimetière, école, cantine, garderie.

La commission fait le point sur les travaux envisagés pour le cimetière, l'école, la cantine et la garderie.

1. Visite des lieux le lundi 6 juillet 2020

- Cimetière : trou dans le mur ; le mur présente un risque d'effondrement, prévoir l'extension.
- Ecole : huisseries à remplacer côté sud, salle de classe à réhabiliter.
- Cantine : huisseries à remplacer, salle utilisée pour archivage à réhabiliter.
- Salle Garderie et motricité située au 1^{er} étage à aménager au rez-de-chaussée.
- Absence d'accessibilité pour l'école.

2. Travaux envisagés

- Cimetière : abattre le mur, créer l'extension et un 3^e portail.
- Ecole :
Remplacer les huisseries anciennes par des huisseries avec double vitrage.
Refaire sol, mur, plafond, huisseries, électricité, chauffage de la salle (dite salle de tir) pour la réhabiliter en salle de motricité.
- Cantine :
Remplacer toutes les huisseries anciennes par des huisseries avec double vitrage.
Transférer les archives de la mairie stockées près de la cantine dans une salle près de la mairie.
Réhabiliter cette salle jouxtant la cantine en salle de garderie.
- Accessibilité.

3. Prises de rendez-vous pour devis

Plusieurs entreprises ont été contactées pour des travaux de maçonnerie, menuiserie, plaquisterie, chauffage, électricité, plomberie, peinture.

Les rendez-vous se sont étalés en juillet et août. Devis reçus à la mairie.

4. Rendez-vous le 18 août au Conseil Départemental

Cimetière : récupération de la subvention FAR de 9639 € suite à annulation de travaux de voirie.

Ecole, garderie, cantine : possibilité de subventions (DETR, FAR, ...)

Prendre contact avec Amandine Rousseau.

5. Rendez-vous avec Amandine Rousseau.

Compléter le dossier - Prévoir les travaux en 2 tranches. La recontacter.

6. Préparation du conseil municipal

Le maire explique qu'une partie du mur du cimetière s'est écroulé et qu'il faut faire des travaux rapidement avant que celui-ci ne s'effondre complètement et endommage les concessions.

Description des travaux et choix des entreprises suite à la réunion de commission : destruction du mur et extension du cimetière, pose de grillage pour éviter les intrusions entre les deux phases de travaux. Une tranchée sera faite en traversant le cimetière afin d'installer un deuxième point d'eau à l'autre entrée de celui-ci. Un parking sera aménagé par les employés communaux.

Destruction du mur : Daniel BOURGUIGNON : 3 600 € T.T.C.

Reconstruction du mur et agrandissement :

Entreprise MAUBOIS : 18 227.06 € T.T.C. ARTS : 29 955.60 € T.T.C.

Daniel BOURGUIGNON ainsi que l'entreprise MAUBOIS sont proposés.

Projet de travaux école et cantine : le maire expose les coûts et les différentes solutions privilégiant les entreprises locales ou l'intervention d'un maître d'oeuvre. Un devis est demandé pour la maîtrise d'oeuvre. Si il y a marché, les entreprises locales ne se manifesteront pas